

Présentation

En plein cœur de la capitale, le bureau de Dentons d'Ottawa est spécialisé dans les domaines suivants :

- Réglementation
- Politique publique
- Capital-risque (sociétés de technologie)
- Litiges et règlement de différends
- Immobilier
- Crédit
- Propriété intellectuelle
- Droit du travail

Nos avocats du bureau d'Ottawa collaborent étroitement avec les autres équipes de Dentons présentes aux quatre coins du monde.

Vous aurez besoin d'un partenaire qui vous fournisse des conseils judicieux et vous guide dans les méandres de la réglementation, notamment en matière de droit de la concurrence, de communication et de législation sur les aliments et les médicaments. Les avocats du bureau de Dentons d'Ottawa vous accompagneront dans vos démarches sans jamais empiéter sur votre pouvoir de décision. Tirez parti de nos compétences hors pair en gestion d'opérations commerciales et d'entreprise, notamment en matière de valeurs mobilières et de finance d'entreprise. Hautement spécialisés dans les secteurs de la technologie, du capital-investissement et du capital-risque, nos avocats sont au fait des enjeux propres à chacun de ces secteurs et vous fourniront donc des conseils éclairés. Par ailleurs, nos spécialistes de la politique publique vous donneront des conseils pertinents en matière de relations avec les gouvernements. L'ensemble des avocats de Dentons, quelle que soit leur spécialité, collaborent pour vous offrir des services juridiques complets.

Que vous sollicitiez des conseils relatifs au droit du travail, à la propriété intellectuelle, à la résolution de litiges et de différends, au droit immobilier ou aux services de crédit, exigez l'excellence : faites appel aux avocats de Dentons.

Pour plus d'informations sur le bureau d'Ottawa, vous pouvez consulter la [version anglaise](#).